

Un service dédié aux archives audiovisuelles aux Archives départementales de la Côte-d'Or !

Vos films comme vous ne les AV jamais vus



Document du mois

Présentation du service page 4

Pourquoi conserver ces documents ? page 6

Reconnaître ses supports page 10

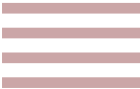
*En pratique : Déposer ses films ou documents sonores
aux archives page 16*

En pratique : Consulter des documents AV aux ADCO page 20

Récapitulatif des sous-séries AV page 22



Bureau de l'archiviste audiovisuel



Présentation du service



*Projecteur Pathé 9,5 - 1949
Don de François et Michel Nédellec*

Le petit film qui constitue le document de ce mois de mars est celui qui a convaincu les élus du Département de créer une fonction « archives audiovisuelles » au sein des Archives départementales. Il se compose d'extraits de films collectés et numérisés ces dernières années par le service. À travers ces quelques images, il s'agit de montrer toute la richesse que les documents audiovisuels peuvent renfermer. L'audiovisuel constitue une part encore méconnue du patrimoine côte-d'orien ; les ADCO se proposent maintenant de participer à la valorisation de ces documents si précieux pour l'histoire du territoire.

Les ADCO collectent tous les films et supports sonores ayant un lien avec la Côte-d'Or (hors audiovisuel public). Il s'agit en particulier des films de famille et des rushes de réalisateurs locaux.

Cette nouvelle fonction s'est accompagnée du recrutement d'une archiviste dédiée à ces questions.



Pourquoi conserver ces documents ?

« Le cinéma constitue une part essentielle de notre héritage culturel et les films sont des enregistrements incomparables de notre histoire et de notre quotidien ». Ainsi commence le manifeste du 70^e anniversaire de la Fédération Internationale des Archives du Film (FIAF) en 2007. Les particularités matérielles des documents audiovisuels les ont longtemps tenus à l'écart des rayonnages des archives. L'audiovisuel est avant tout un produit commercial, qui n'est pas pensé pour la conservation. La multitude de supports et de technologies de lecture rend son exploitation difficile.

Pourtant, les images et le son que ces documents contiennent peuvent avoir une forte valeur archivistique. L'audiovisuel forme une mémoire vivante de la Côte-d'Or.





Effet syndrome du vinaigre



Cassette dévidée

Pour la pellicule comme pour l'analogique, les technologies de lecture deviennent de plus en plus difficiles à maîtriser. Les supports se dégradent avec le temps. Ajoutons que chaque lecture d'un document risque de provoquer des dommages irréversibles. L'obsolescence de ces supports et des technologies servant à les lire rend urgente la sauvegarde de ce patrimoine fragile. En confiant vos films à un service d'archives, vous rendez possible leur transmission au plus grand nombre. Grâce à la numérisation, les ADCO proposent de mettre ce patrimoine à la disposition de tous, tout en garantissant la conservation des supports d'origine.

Reconnaître ses supports

Petite histoire du cinéma amateur et de ses principaux formats

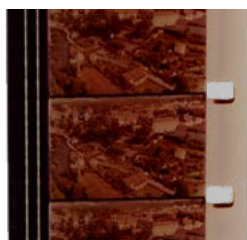
En 1923, la firme Pathé lance la caméra Pathé-baby. C'est la première technologie qui permet aux particuliers de capturer des images : le cinéma amateur est né ! Au fil des années, de nombreux autres formats apparaissent sur le marché. Il n'est pas toujours évident d'identifier le support de ses films. Le guide ci-dessous récapitule les principaux formats plébiscités par les cinéastes amateurs.



La pellicule (1923-années 1970)



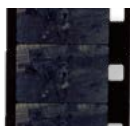
Le 9.5 mm, développé en 1922 par Pathé, est le tout premier format destiné aux amateurs. Il est facilement reconnaissable à sa perforation centrale.



Le 16 mm est utilisé dès 1923 par des cinéastes amateurs et professionnels. Plus léger et moins onéreux que le 35 mm utilisé pour les films de cinéma (format professionnel), il continue à être utilisé jusqu'à l'avènement du numérique.



Le 8 mm lancé en 1932 par Kodak se présente sous la forme d'une pellicule de 8 mm de large. La grande perforation de ce format laisse peu de place à l'image. Toutefois il est bien moins cher que le 9.5 mm, ce qui permet à plus de personnes de se lancer dans le cinéma amateur.



Le Super8 apparaît en 1965. Il se différencie du 8 mm par ses perforations plus petites qui laissent plus de place pour l'image.

L'analogique (années 1980-années 2000)

Dans les années 1970, les premiers caméscopes amateurs sont lancés sur le marché. Ils enregistrent le signal sur une bande magnétique. Plus simples à utiliser, mais aussi beaucoup plus onéreux, ils vont coexister avec la pellicule jusqu'au début du XXI^e siècle. Grâce à un caméscope, l'image et le son peuvent être enregistrés en même temps beaucoup plus facilement. Les images capturées peuvent être visionnées instantanément. C'est une petite révolution, car il n'est plus nécessaire d'envoyer le film au laboratoire pour pouvoir le regarder.

1982 La VHS-C est le premier support analogique qui devient accessible aux particuliers. L'analogique est déjà utilisé pour la télévision depuis les années 1950, mais le coût du matériel le rend hors de portée des amateurs qui lui préfèrent le 8 mm et le Super 8. Les cassettes VHS-C se lisent sur les magnétoscopes VHS.

1985 Le Video8 est l'ancêtre du Hi8 qui le détrône rapidement. Son principal avantage est sa taille compacte.

1989 Le Hi8 améliore la qualité du Video8.



VHS - 1975



Video8 - 1985



Hi8 - 1989

DV - 1995



CD - 1993



L'ère du numérique (fin des années 1990 à nos jours)

Lancés dès 1996, les tout premiers caméscopes numériques ressemblent à s'y méprendre à leurs prédécesseurs analogiques. La cassette DV et sa version réduite le MiniDV sont les formats les plus utilisés par les amateurs. Les lettres DV signifient « Digital Video ».

Le Digital8 mis sur le marché par Sony en 1999 est la version numérique du Video8 et du Hi8.

Dans les années 2010, l'essor du smartphone permet de capturer de la vidéo sans pellicule, ni cassette. Les coûts de production des films deviennent quasi-nuls et la prise en main est très simple. Les anciens supports tombent rapidement en désuétude. Les images animées connaissent un essor inédit.

En pratique : Déposer ses films ou documents sonores aux archives

Vous possédez des films et vous souhaitez les préserver ?

Les ADCO mettent à votre disposition savoir-faire et matériel. Durant tout le processus, un archiviste dédié à l'audiovisuel vous accompagne. Vous devez préalablement prendre contact avec les archives départementales de la Côte-d'Or (archives@cotedor.fr). Il sera convenu d'un rendez-vous avec vous, soit dans nos locaux, soit chez vous pour examiner vos archives, en déterminer l'intérêt pour l'histoire du département, discuter les modalités juridiques et prévoir les conditions pratiques de la prise en charge des documents.



Vous possédez des documents dont vous ignorez le contenu et vous n'avez plus le matériel de lecture ?

Il est possible de prendre rendez-vous pour venir aux archives afin de visionner vos images. Vous êtes ensuite libre de décider si vous souhaitez les confier ou non au service.

Vous possédez du vieux matériel audiovisuel dont vous ne savez que faire ?

Les ADCO collectent également le matériel qu'il soit en état de marche ou non. Il sert aux manipulations des documents nécessaires aux opérations de catalogage et de numérisation, et à la maintenance du matériel existant. Une grande part du matériel n'est plus fabriqué : l'utilisation de l'ancien est donc la seule manière d'accéder au contenu des documents. Ajoutons que les qualités esthétiques du matériel sont utiles aux expositions et à la transmission de l'histoire des techniques de cinéma aux générations futures. Apporter son matériel plutôt que de le jeter est donc un acte écologique qui contribue à la valorisation du patrimoine audiovisuel !

Quels sont les avantages ?

En intégrant les collections des archives, vos documents peuvent connaître une nouvelle vie. Comme pour les archives papier, il existe trois principales voies d'entrée aux archives pour vos documents : le dépôt et le don. En choisissant le **dépôt** vous restez propriétaire des documents, les archives en assurent la conservation et la communication au public. Cette méthode est réglée par une convention de dépôt, révoquant à tout moment, qui précise les conditions de communication, de reproduction, de réutilisation et de valorisation des documents déposés. Vous pouvez aussi décider de **donner** vos films au service. Pour ce faire il suffit de nous apporter vos documents accompagnés d'une lettre de don. Ils intègrent immédiatement les collections publiques et sont plus facilement valorisables. Quel que soit leur mode d'entrée, les documents audiovisuels collectés sont conservés dans des conditions optimales. Les Archives départementales proposent, dans le respect des règles juridiques, de mettre ce patrimoine à disposition de tous.

Il est possible, après s'être assuré de l'intérêt local des images, d'effectuer un **prêt pour numérisation**. Dans ce cas le support physique vous est restitué après numérisation. Ce service est proposé gratuitement en échange des droits de diffusion des images numérisées sur le site web des archives.

Que deviennent vos documents une fois aux ADCO ?

Une cote en AV suivie de votre nom est donnée à vos documents. Les documents sont ensuite inventoriés, ce qui permet de les retrouver facilement sur www.archives.cotedor.fr. Si le service le juge nécessaire une numérisation est effectuée. Le support d'origine est conservé à l'annexe dans un magasin climatisé. La version numérique est accessible au public selon les modalités convenues en amont avec vous.



Scanner MWA - 2015



En pratique : consulter des documents AV aux ADCO

Comment consulter les documents ?

Seules les versions numérisées sont accessibles au public, afin de préserver les supports d'origine. En effet, chaque opération de lecture comporte un risque de provoquer des dégâts irréversibles sur le document. Les documents numérisés sont consultables sur le site web des archives. Il est également possible de venir aux archives pour visionner les archives audiovisuelles sur un poste informatique dédié en salle de lecture.

Le document que je souhaite consulter n'a pas encore été numérisé, que faire ?

N'hésitez pas à nous contacter en mentionnant la cote du document que vous souhaitez regarder. Le document sera, dans la mesure du possible, numérisé en priorité par le service et vous serez prévenu dès qu'il sera disponible.

Le document que je souhaite consulter n'est pas communicable, que faire ?

Il existe de multiples raisons qui peuvent expliquer qu'un document audiovisuel n'est pas communicable. Comme tout document d'archive il peut contenir des informations sensibles. Il est également possible que les ayants droit souhaitent connaître la raison de la demande de consultation avant de donner leur accord. Il convient de prendre contact avec les archives afin d'étudier les possibilités de dérogation spécifiques à chaque document.



Poste informatique dédié à la consultation des documents audiovisuels

Récapitulatif des sous-séries AV



7 AV 7 : *Restructuration des Archives départementales - 1992*



7 AV 37 : *Destruction du Billardon à Dijon - 2003*



7 AV 24 : *Camp américain à Is-sur-Tille 1917*



21 AV : *Fonds Ghislaine Graillet 1995*



25 AV 1_50 : *Forges de Châtillon Années 1990*



27 AV 1_14 : *Appel de Charolles 1997*



26 AV 1_2 : *Chambolle-Musigny Fin des années 1950*

La liste ci-dessous donne un aperçu des documents audiovisuels conservés aux ADCO. Elle sera amenée à évoluer au fil des nouvelles acquisitions.

1 AV K7 audio isolées.

5 AV Disques vinyles isolés.

7 AV VHS isolées.

8 AV CD-ROM isolés.

11 AV Festival des Nuits de Bourgogne.

12 AV Interviews d'éducateurs spécialisés du CÉMÉA de Bourgogne.

14 AV Interviews sur la Chartreuse de Dijon.

15 AV Compagnie de théâtre Delta Phi, films 8 mm et Super8.

16 AV DVD/CD isolés.

17 AV Radio.

20 AV France 3.

21 AV Fonds Ghislaine Graillet, rushes et documentaires tournés à Morey-Saint-Denis.

22 AV Fonds René Goguey. Documents liés à l'archéologie aérienne.

25 AV Fonds Synthèse Vidéo. Rushes et films de cette société de production dijonnaise.

26 AV Fonds Odile Roumier. Films amateur tournés par Paul Quanquin dans les colonies françaises en Afrique. Films amateur de Odile Roumier filmés autour de Chambolle-Musigny.

27 AV Fonds Jean-François Bazin. Documents liés à la Bourgogne.

28 AV Association pour la sauvegarde et l'animation des forges de Buffon. Documentaires et rushes sur la sidérurgie.

29 AV Video8 isolées.

30 AV Fonds nativement numériques isolés.

31 AV Association Nationale Prévention Alcoolologie Addictologie de Côte-d'Or et Bourgogne-Franche-Comté. Films de prévention.

À vous de jouer pour enrichir cette liste !

Le projet de mise en place des archives audiovisuelles par le Conseil départemental de la Côte-d'Or a bénéficié, en 2023, d'une subvention de l'État d'un montant de 16.500 euros, dans le cadre du Plan national de valorisation des contenus culturels (PNVCC). Cette somme a contribué à l'acquisition de matériel de numérisation (page 3) pour les pellicules des différents formats (mentionnés page 11).

Soutenu par



Magasin adapté à la conservation des archives audiovisuelles

Sources :

<https://upopi.ciclic.fr/apprendre/l-histoire-des-images/les-images-amateurs-de-lumiere-youtube>

Flashez ce QRcode pour retrouver ce document
et le film sur notre site internet !



Archives départementales de la Côte-d'Or
8, rue Jeannin 21000 DIJON

www.archives.cotedor.fr

